

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY



Distr.
LIMITEE

A/C.1/36/L.28
16 novembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
PREMIERE COMMISSION
Point 55 de l'ordre du jour

NOV 18 1981

UN/EA COLLECTION

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Australie, Autriche, Bahamas, Bolivie, Canada, Danemark, Grèce, Indonésie,
Irlande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Singapour
et Suède : projet de résolution

Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armements

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 33/91 H du 16 décembre 1978, 34/87 D du 11 décembre 1979 et 35/156 H du 12 décembre 1980, dans lesquelles elle a prié le Comité du désarmement, à un stade approprié de l'application du Programme d'action énoncé à la section III du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale et de ses travaux sur la question intitulée "Armes nucléaires sous tous les aspects", d'examiner d'urgence la question de la cessation et de l'interdiction adéquatement vérifiées de la production de matières fissiles pour des armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs nucléaires et de tenir l'Assemblée informée des progrès de cet examen,

Notant que l'ordre du jour du Comité du désarmement pour 1981 comportait la question intitulée "Armes nucléaires sous tous les aspects" et que son programme de travail pour les deux parties de sa session de 1981 contenait la question intitulée "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire",

Rappelant les propositions et déclarations faites au Comité du désarmement sur ces questions,

Considérant que l'arrêt de la production de matières fissiles à des fins d'armements et la transformation et le transfert progressifs des stocks en vue de leur utilisation pacifique contribueraient d'une manière appréciable à arrêter et inverser la course aux armements nucléaires,

Considérant que l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires constituerait également une mesure importante en empêchant plus facilement la prolifération des armes et dispositifs explosifs nucléaires,

Prie le Comité du désarmement de poursuivre, à un stade approprié de ses travaux sur la question intitulée "Armes nucléaires sous tous les aspects", l'examen de la question de la cessation et de l'interdiction adéquatement vérifiées de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs nucléaires et de tenir l'Assemblée générale informée des progrès de cet examen.
